

Audit – Bureau de Paris 16 rue de Monceau

75008 Paris

T:+33 (0)1 42 99 66 44

www.bakertilly.fr

### **ASSOCIATION LA FABRIQUE DES MOBILITÉS**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Siège social : 3 passage Saint Pierre d'Amelot 75011 PARIS

#### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023





#### **ASSOCIATION LA FABRIQUE DES MOBILITÉS**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> février 1901 Siège social : 3 passage Saint Pierre d'Amelot

75011 PARIS

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023

À l'Assemblée Générale de l'Association LA FABRIQUE DES MOBILITÉS,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LA FABRIQUE DES MOBILITÉS** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

#### En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1er décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes Baker Tilly STREGO

Younès BOUJJAT

### **Bilan Actif**

Bilan Actif	Du 0	1/07/2022 au 30/06/	/2023	Au 30/06/2022
Ditali Actii	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	310		310	310
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages				
industriels				
Autres immobilisations corporelles	2000	2000		3255
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	2 325	2 000	325	3 580
Comptes de liaison	I			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	33 876		33876	13700
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 102 959		1102959	707 069
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	52 832		52832	4103
Charges constatées d'avance	34273		34273	
TOTAL II	1 223 939		1 223 939	724 873
Frais d'émission des emprunts	<u> </u>			
Primes de remboursement des obligations V	·			
Écarts de conversion actif V				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + V	1 226 264	2 000	1 224 264	728 452



### **Bilan Passif**

Bilan Passif	30/06/2023	30/06/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	92763	32387
Excédent ou déficit de l'exercice	119 200	60376
Situation nette	211 962	92 763
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	211 962	92 763
Comptes de liaison		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 681	33394
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	113 501	97206
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	846 119	505 090
TOTAL V	1 012 302	635 690
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 224 264	728 452



# Compte de résultat

Compte de résultat	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	15381	42 905
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	153 787	13400
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	413 259	171 063
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	508511	610 965
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12750	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	682	28
TOTAL I	1 104 369	838 361
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	256 583	247 101
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	31604	19944
Salaires et traitements	485 312	347 522
Charges sociales	180 527	136 971
Dotations aux amortissements et dépréciations	1130	1517
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	26111	6005
TOTAL II	981 268	759 059
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	123 101	79 302
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	253	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	253	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	253	



# Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		18926
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2125	
TOTAL VI	2 125	18 926
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-2 125	-18 926
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	2 029	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 104 622	838 361
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + VIII)	985 422	777 985
EXCÉDENT OU DÉFICIT	119 200	60 376

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
	TOTAL	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
	TOTAL	

### Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 224 264 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 119 200 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement comptable ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Note de présentation de l'association et de ses activités

L'objet de l'association est de réunir toute personne souhaitant mettre en commun ses connaissances ou son activité pour construire des mobilités durables, efficaces et inclusives, pour toutes les parties prenantes de l'écosystème : industries, laboratoires, collectivités, écoles, usagers....

L'association s'est fixée comme mission de contribuer à faire évoluer les pratiques de mobilité à grande échelle au travers des modèles ouverts, de fédérer les acteurs publics et privés du secteur des mobilités dans une culture commune, d'encourager la diffusion du modèle FAB MOB.

Pour ce faire, l'association anime des programmes d'innovation, des événements, des formations en matière de mobilités durables et elle accompagne les acteurs de la mobilité dans l'identification, la production et l'utilisation des ressources ouvertes et mutualisées.

#### Faits caractéristiques

A compter du mois d'avril 2023, le montant des recettes de l'activité lucrative de l'association a dépassé le plafond permettant de bénéficier de la franchise des impôts commerciaux. A partir de cette date, les activités commerciales de l'association non prépondérantes ont été isolées dans un secteur distinct et soumises aux impôts commerciaux.

Les régularisations au titre de l'exercice 2023, du 1er avril à la date de la clôture sont en cours auprès de l'administration fiscale.

L'activité lucrative présentant un excédent au 30/06/2023, un IS est dû.

#### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.



Logiciels
Mobilier de bureau et informatique
2 ans,
3 à 10 ans.

#### <u>Créances</u>

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

Les dutres creances sont essentiettement composees du solde des subventions à recevon :						
Convention ADEME	2020-2021	12 443				
Convention ADEME 405	2022-2025	81 860				
Convention ADEME 538	2022-2025	80 000				
Convention ADEME 656	2022-2023	6 411				
Convention Agence Innovation	2023	100 000				
Convention ADEME MCM	2023-2024	217 087				
Convention ADEME VELI	2023-2026	320 437				
Convention ADEME MOB DECARB	2023-2024	250 000				
Convention MOB T5/T6	2022-2023	30 000				

#### Engagements de départ à la retraite

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière acquis à la clôture de l'exercice au 30/06/23 est non significatif.

#### Contributions volontaires en nature

L'association n'a pas recours au bénévolat.

#### Informations complémentaires

L'effectif de l'association est le suivant :

Catégorie	2021-2022	Entrée	Sortie	2022-2023
Non cadres	2		1	1
Cadres	6	1		7
Total	8			8

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 5 280 € TTC.

### **Etat des immobilisations**

			Valeur brute	Augme	ntations
CADRE A			en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établisse	ement et de développement				
Donations temp	oraires d'usufruit				
Autres postes d'	immobilisations incorporelles		310		
		TOTAL	310		
Terrains					
Constructions:	- Sur sol propre				
Constructions:	- Sur sol d'autrui				
	- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations:	- Techniques, matériel et outillage				
	- Générales, agencements et aménagements divers				
	- De transport		4 250		
Matériel :	- De bureau et informatique, mobilier		2 000		
Emballages réc	upérables et divers				
Immobilisations	s corporelles en cours				
Avances et acon	nptes				
Biens reçus par l	legs ou donations destinés à être cédés				
		TOTAL	6 250		
Participations é	valuées par mise en équivalence				
Autros	- Participations		15		
Autres:	- Titres immobilisés				
Prêts et autres ir	mmobilisations financières				
		TOTAL	15		
	TOTAL GI	ÉNÉRAL	6 575		

CADRE B		Dimin	utions	Valeur brute des immos	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
CADRE B		Virement	Cession	en fin d'exercice	Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établisse	ement et de développement				
Donations temp	oraires d'usufruit				
Autres postes d'	immobilisations incorporelles			310	
	TOTAL			310	
Terrains					
Constructions:	- Sur sol propre				
Constructions.	- Sur sol d'autrui				
	- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations:	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel :	- De transport		4 250		
Materiel:	- De bureau et informatique, mobilier			2 000	
Emballages réci	upérables et divers				
Immobilisations	corporelles en cours				
Avances et acon	nptes				
Biens reçus par l	legs ou don. destinés à être cédés				
	TOTAL		4 250	2 000	
Participations é	valuées par mise en équivalence				
Autro	- Participations			15	
Autres:	- Titres immobilisés				
Prêts et autres in	nmobilisations financières				
	TOTAL			15	
	TOTAL GÉNÉRAL		4 250	2 325	



### **Etat des amortissements**

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
- Sur sol propre Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	1 275	2 975	4 250	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 720	280		2 000
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	2 995	3 255	4 250	2 000
TOTAL GÉNÉRAL	2 995	3 255	4 250	2 000

CADRE B - Ventilation des		Dotations			Reprises		Mouvement
mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	net des amort. en fin d'exercice
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
- Sur sol propre Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		NC	REPRISES ON VENTILÉES		то	TAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

# Etat des provisions et dépréciations

N	ature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées					
	- Reconstitution des gisements				
Provisions pour :	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements de	érogatoires				
Provisions pour pr	êts d'installation				
Autres provisions r	églementées				
	TOTAL I				
Risques et char	ges				
	- Litiges				
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
Provisions pour :	- Pensions et obligations				
	- Impôts				
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL II				

Nature des dépréciations		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
	- Incorporelles				
	- Corporelles				
lmana ahiliaatiana.	- Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations:	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participation				
	- Financières				
Sur stocks et en cou	urs				
Sur comptes clients	s	12 750		12 750	
Sur créances reçue	s par legs ou donations				
Autres provisions p	our dépréciation				
TOTAL III		12 750		12 750	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		12 750		12 750	
- D'exploitation				12 750	
Dont dotations et reprises : - Financières					
	- Exceptionnelles				

### Etat des créances et dettes

		Liquidité de l'actif	
Créances	Montant brut	Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	33 876	33 876	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	47	47	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 904	3 904	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	469	469	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 068 239	1 068 239	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	30 300	30 300	
Charges constatées d'avance	34 273	34 273	
TOTAL	1 171 108	1 171 108	

		Degré d'exigibilité du passif			
Dettes	Montant brut	Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans	
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des - A 1 an max. à l'origine établissements de crédit : - A plus d'1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés	52 681	52 681			
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés	32 223	32 223			
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	32 375	32 375			
Impôts sur les bénéfices	2 029	2 029			
Taxe sur la valeur ajoutée	6 620	6 620			
Autres impôts, taxes et assimilés	40 254	40 254			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance	846 119	846 119			
TOTAL	1 012 302	1 012 302			

# Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer	Exercice clos le	Exercice clos le	
incluses dans les postes suivants du bilan	30/06/2023	30/06/2022	
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 205	6 632	
Dettes des legs ou donations			
Dette fiscales et sociales	85 862	35 936	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL	93 067	42 568	

Produits à recevoir	Exercice clos le	Exercice clos le	
inclus dans les postes suivants du bilan	30/06/2023	30/06/2022	
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	32 655	652 316	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL	32 655	652 316	

# Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2023	30/06/2022
	- D'exploitation	846 119	505 090
Produits:	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	846 119	505 090

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le	
			30/06/2023	30/06/2022
	- D'exploitation		34 273	
Charges:	- Financières			
	- Exceptionnelles			
	тот	AL	34 273	

# Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics Subventions d'exploitation Subventions d'investissement		413 259			508 511	921 770
TOTAL		413 259			508 511	921 770

# Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	32 387	60 376			92 763
Excédent ou déficit de l'exercice	60 376	-60 376	119 696		119 200
Situation nette	92 763		119 696		211 962
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	92 763		119 696		211 962

